

Qu'est ce qu'un SCOT ?

C'est le projet d'aménagement du territoire !

SCoT = Schéma de Cohérence Territoriale

Le
SCoT est un document d'urbanisme qui organise
l'aménagement et le développement du territoire pour les 10-15 années à venir. Il s'agit d'anticiper
les évolutions du territoire, pour que les élus puissent définir leur projet d'avenir (en ayant pris connaissance des
différentes trajectoires possibles).

Les
choix effectués dans ce schéma ne seront pas figés dans le temps, les effets du
SCoT sur le territoire devant être évalués tous les 6
ans.

Le
SCoT permet de mettre en cohérence les politiques
sectorielles existantes ou à venir s'appliquant sur le territoire.